

*Le pont de Boën*¹

Le samedi 28 juillet 1742, sur les neuf heures du matin, maître Antoine Monginot, notaire réservé de la ville de Boën, sur la demande de *Messire Estienne Quarré Daligny*, chevalier et seigneur de Marcoux² se rendait dans le bois situé près du château de Goutelas, bois appartenant audit seigneur.

Des travaux de coupe de bois y étaient effectués, et ce, apparemment, sans le consentement du seigneur propriétaire.

Ces travaux étaient exécutés en vue de construire un pont³ sur le cours du Lignon à Boën. Ces activités de débardage et de constructions se faisaient sous la direction du *sieur Claude François Delesmillieres entrepreneur des travaux du Roy*. L'abattage des arbres était exécuté par quatre ouvriers locaux : Anne Coiffet, Pierre Bedoin, Anne Lafay et Mathieu Chancolon, tous quatre qualifiés de *vignerons et scieurs de long* demeurant à *legneux*⁴ paroisse de Trelins.

Cette visite s'avéra avoir deux étapes : la première était d'informer le sieur Deslesmillières du désaccord du propriétaire quant à l'abattage des arbres. Le maître d'œuvre exhiba des ordonnances de *monseigneur l'intendant de Lyon*. Monsieur Daligny à la vue de ces ordonnances, déclara qu'il avait *une profonde soumission* envers l'intendant de Lyon et accepta de laisser utiliser ces arbres. Monsieur Delesmillieres s'engageait cependant à payer ces arbres. A l'issue de cet accord, la visite prit une nouvelle tournure et on procéda à l'inventaire des arbres qui avaient été coupés, en vue de la construction de ce pont.

On dénombra au total trente et un arbres abattus. Ce qui représentait, après avoir effectué des calculs de conversion, un volume d'environ 12,55 mètres cube de bois. Ce volume valant pour des feuillus, nous ignorons dans le cas présent si les arbres coupés étaient des feuillus ou des résineux (dans ce dernier cas il conviendrait d'ôter 10 % du volume total, ce qui nous donnerait un volume d'environ 11,30 mètres cube).

Le pont qui existe aujourd'hui sur le cours du Lignon, est millésimé de 1745. Il est localement connu aujourd'hui sous l'appellation, impropre⁵, de *pont Terray*⁶

Le pont qui aurait été construit grâce aux coupes de bois effectuées dans les possessions du seigneur de Goutelas aurait donc permis de franchir le Lignon, pendant environ trois ans (1742-1745). Pourquoi celui-ci fut-il remplacé par un pont en pierre ? Suite à une inondation ayant emportée le pont de bois ? Pour faire preuve de modernité ? La question reste en suspend.

Le 22 octobre 1742 le sieur Delesmillieres payait la somme de cent trente et une livres à Monsieur Daligny, pour les trente et un arbres coupés au mois de juillet précédent.

Stéphane Prajalas

¹ D'après un document conservé dans les archives de La Diana, fonds de Goutelas 1 E 7 673.

² Etienne Quarré Daligny était devenu propriétaire du château de Goutelas après son mariage avec Dame Claire de Segain relaissée [veuve] de Messire François Papon de Goutelas seigneur dudit lieu.

³ La présence d'un pont sur le Lignon à Boën est attestée depuis le Moyen Age.

⁴ Actuelle commune de Leigneux (canton de Boën).

⁵ Cf. J.-P. Gourguillon : *l'histoire de Boën* (1994). Joseph Marie Terray né à Boën en 1715 et mort à Paris en 1778 fut ministre de Louis XV.

⁶ Joseph Marie Terray né à Boën en 1715 et mort à Paris en 1778 fut ministre de Louis XV.